



LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

25 septembre 2022

Réunion tenue en présentiel
à la Maison des Sports de Pontivy

Membres présents : Liliane AH-PENG, Serge ACKERMANN, Marc BODIGUEL, Océane COQUIO (par téléphone), Pierre CORDON, Olivier FROUIN, Régis HERVÉ, Hélène JOUANNET-REISENBURSCH, Christophe MILLET, Philippe VARIN et Jean-Philippe VEGEE.

Membres absents excusés : Aline HERVÉ, Marc LE HENANF, Thierry QUERE, Michel VANLANDE.

Ordre du jour :

- I. Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 27 avril 2022
- II. Mot du Président
- III. Point sur les commissions
- IV. Vote sur les règlements régionaux 2022-2023 de la commission vétérans
- V. Election Vice-Président(e) Secteur Sportif
- VI. Questions diverses
- VII. Prochaine réunion du Conseil d'Administration

Le quorum étant atteint, les conditions statutaires remplies, la séance débute à 10H05.

I. Validation du compte rendu du Conseil d'Administration du 16 juin 2022

Il a été validé le 5 juillet 2022 par mail à l'unanimité par les membres du CA.

II. Mot du Président

Monsieur Le Président, Christophe MILLET commence par faire un premier bilan de cette rentrée. Une fois de plus la reprise des adhésions est au beau fixe. L'inquiétude demeure quant à l'engagement bénévole dans les clubs.

Il annonce que le 100% Bad, magazine de la FFBAD, fera un focus sur la Bretagne dans sa prochaine édition

Il fait le point sur les prochains rendez-vous :

- Hermine d'Or programmé le 3 décembre à Lorient.
- Réunion des présidents de ligue programmée au 13 octobre.
- Réunion prévue lors des Internationaux de France.

Il passe la main à Jean-Philippe VÉGÉE sur l'organisation du Championnat de France 2023 à Rennes. Les préparatifs avancent bien, ouverture de la billetterie et tarif préférentiel pour les clubs partenaires jusqu'au 31 octobre. Pour assurer les besoins en juges de ligne sur l'événement, la Ligue organise plusieurs formations en amont. Plusieurs rendez-vous nationaux seront donnés à cette occasion: présidents de clubs en présence du président de la fédération; et rassemblement ETR.

Christophe MILLET félicite aussi la mobilisation autour du financement du poste d'Alexandre LEGOUX avec l'obtention, pendant l'été, de l'ANS Emploi. Et pour l'obtention du PEF pour la transformation du poste de Samuel HOCHARD en directeur de la Ligue.

III. Point sur les commissions

-> Administration

Christophe MILLET revient sur la visioconférence proposée autour de la solution RH E-team Sport. Le retour des présidents de Ligue est l'impact du coût sur les organisations d'un point de vue du temps passé à la simulation de compte, que dans la proposition financière. Pas de positionnement avec ce prestataire.

Sur la partie salariés, il est à noter :

- Arrivée d'Alexandre Legoux.
- Alignement du salaire de Gurvan Le Scan.
- Après étude, pas de changement de mutuelle.

-> Litige

2 litiges sur la période :

- Problème lors de la finale interclub Bretagne vétéran avec la mise en "WO" des joueuses du club de Flume Ille Badminton après le premier match par le JA. Décision anticipée car les adversaires auraient dû faire une demande de litige après la rencontre. Le commission a maintenu les matchs en WO, les joueuses ne remplissaient pas les conditions pour jouer.
- Interclub Quévert/Plérin dans le 22, match de barrage R3/D1. Le règlement départemental ne relaie pas la faisabilité d'un match de barrage. La rencontre n'ayant pas été validée sur Poona, le club de Quévert décide de ne pas jouer la rencontre et de faire une demande à la commission litiges. Après réunion, et prise en compte de la décision du CODEP 22, la saison démarrera avec Plérin en R3 sans possibilité réelle de refaire cette rencontre.

-> Médicale

Arrivée du docteur Victor Lallemand du Finistère.

A noter que lors de la prochaine AG, cette commission ne sera plus obligatoire statutairement.

-> Formation

Le responsable de la commission, Régis HERVÉ, rend compte des prochaines dates :

- MODEF 22 à Ploufragan (22) les 05-06/11/2022.
- MODEF 29 à Concarneau (29) les 19-20/11/2022.
- animateur Bénévole 1 à Concarneau (29) les 25-26/02/2022 et 25-26/03/2023.
- MODEF 35 à Dinard (35) les 15-16/10/2022.
- animateur Bénévole 1 à Dinard (35) les 14-15/01/2023 et 25-26/02/2023.
- MODEF 56 à Ploërmel / Taupont (56) les 10-11/12/2022.
- animateur Bénévole 2 Jeunes à Ploufragan (22) les 19-20/11/2022 et 14-15/01/2022.
- animateur Bénévole 2 Adultes à Ploufragan (22) les 11-12/03/2022 et 06-07/05/2022.
- entraîneur Bénévole 1, lieux à définir, les 14-15/01/2023, 25-26/02/2023 et 25-26/03/2023.
- Module Complémentaire EB 1, lieu à définir, les 25-26/03/2023.
- Formation Formateurs OT 2 à Rennes (35), les 26-27/11/2022.

-> Développement

La responsable de la commission, Océane COQUIO revient sur sa rencontre avec le nouveau salarié de la Ligue, Alexandre LEGOUX et Samuel HOCHARD, directeur de la Ligue. Les missions sont plus clairement établies, et Alexandre LEGOUX axera son travail sur le développement sociétal. 2 réunions sont programmées dans les prochaines semaines pour faire le point.

Concernant le partenariat avec Compo'Plume, une enquête sur la collecte sera envoyée vers les clubs.

L'opération menée lors des Bretagne sera renouvelée sur les éditions 2023.

-> Communication

Jean-Philippe VÉGÉE revient sur le concours de logo lancé en 2022. Malgré trois propositions, aucune ne remplit les critères pour un renouvellement. La décision a été prise de maintenir l'ancien logo.

Les salariés recensent actuellement les besoins (textiles et supports). La question de supports de communication gérés par les CODEP directement est posée. Pour une telle mise en place, le CA convient qu'il faudra un référent par comité pour gérer la logistique et l'entretien du matériel.

-> Equipement

Le responsable de la commission, Régis HERVÉ fait le bilan des nouveaux classements qui ont été attribués pendant l'été :

- Département de l'Ille et Vilaine
 - ➔ La salle JUSTY Specker de Fougères : Classement Dérogatoire Régional
 - ➔ La Salle de la Ricoquais à Saint Grégoire : classement Dérogatoire Régional (sous réserve de 7 ensembles poteaux/filet possédant un classement Fédéral)
 - ➔ La Salle des Gayeulles à Rennes : Hors classement (hauteur insuffisante et ensembles poteaux/filet ne possédant pas un classement Fédéral)
 - ➔ La salle des Terres Rouges à Pipriac : Hors classement (même raisons que ci-dessus avec en plus une problématique sur l'occultation des ouvertures naturelles et une gêne au niveau de l'éclairage artificiel)
 - ➔ La Salle Vitalia de Noyal sur Vilaine est en cours d'obtention du classement Fédéral
- Département des Côtes d'Armor
 - ➔ La salle Guy Bazin de Quintin : Hors Sécurité (hauteur très insuffisante à cause des filins de Basket et tracés non conforme à cause d'une ligne médiane qui est confondue avec celle d'un autre sport ou la largeur est plus importante qu'au Badminton et recommandation pour une pratique en sécurité de retirer les buts de Hand)
 - ➔ La Salle Pierre Yvon Lenoir de Pléneuf-Val André : Hors classement (hauteur insuffisante à cause des filins de Basket et des poutres de structure de la salle)
 - ➔ La salle verte du complexe sportif du Carpont à Louanec : Hors classement (hauteur insuffisante à cause des filins de Basket et des poutres de structure de la salle)

- La salle Marie Amélie-Le-Fur à Quévert : Classement Régional
- La salle du Collège Charles de Gaulles à Hillion : Hors classement (hauteur insuffisante à cause des filins de Basket et des poutres de structure de la salle et ensembles poteaux/filet non conforme et absence d'occultation sur une ouverture naturelle)

Concernant l'équipement du club de Rostrenen, le président de la Ligue, Christophe MILLET a participé à une réunion avec le club de Rostrenen, la mairie de Rostrenen, le Conseil Régional (sport et lycée). Ainsi les coûts de fonctionnement pour le club du Top 12 risque d'augmenter de manière conséquente dans les prochaines saisons. Il est aussi remonté que la Ligue donne 500€ pour un club avec une équipe en Nationale 1, aucun accord pour le Top 12. Avec une mention de contrepartie sur la communication du club, il est décidé d'un passage à 1000€ pour un club évoluant en Top 12.

Vote à l'unanimité pour la passage à 1000€ pour les clubs évoluant en Top12

-> Jeunes

La responsable de la commission, Liliane AH-PENG, remonte les éléments suivants :

- Le club de Rostrenen est retenu pour organiser le TRJ S2 Elite, et Quévert pour le tableau espoir.
- Le club des Manchots de la Rade quant à lui, prendra organisation du TRJ S3 le 4/12/22.
- Concernant les Wild cards en TDJ, chaque comité devra désormais proposer dans sa sélection un ordre de préférence pour l'attribution.

Le président, Christophe MILLET revient sur le stage de rentrée/détection sur lequel il n'y avait pas d'encadrant des comités. Il faudra être vigilant à la diffusion de ces informations auprès des salariés.

Il rappelle également que la candidature pour l'organisation du Championnat Bretagne Jeunes a été envoyée dans la semaine.

Quelques inquiétudes sont remontées :

- Top Elite : 3 dates de plus dans le calendrier et dans les temps de travail, difficile à ajouter. Les Ligues sont mécontentes de cette orientation.
- Club Avenir : la mise en place est de plus en plus complexe.

Pour le pôle, la rentrée s'est bien passée le 29 août dernier. A noter la belle performance de Lily Gautier, prenant le Bronze pendant son déplacement à Ibiza pour les championnats d'Europe U15 en double dames.

Est mise au vote la liste des joueurs pouvant prétendre à la bourse haut-niveau, sont proposés :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| -> <i>Martin BELLOT</i> (ALBCB 22) | -> <i>Mattéo JUSTEL</i> (BCG-BDC 35) |
| -> <i>Gaspard DELABROSSE</i> (BCK 29) | -> <i>Carla DUBOIS</i> (FIB 35) |
| -> <i>Lily GAUTIER</i> (ALBCB 22) | -> <i>Lenny HUBERT</i> (BCPF 35) |

La liste obtient la majorité des votes.

-> CLOT

Absent, le responsable de la commission, Michel VANLANDE, a envoyé les éléments suivants :

- Participation au séminaire CLOT/CFOT à Paris les 3 & 4 septembre
- Séminaire CLOT en distanciel le 10 septembre
- Nomination de JA sur 55 des 60 dates d'interclubs prévus (hors barrage)
- Nomination des JA sur les TRJ simple et double des 14 et 15 septembre.
- Travail avec les salariés sur le tableau des formations et des prises en charge des formateurs CLOT.

Un point sur les formations dans les différents secteurs est fait:

- Arbitre, ALA planifiée les 1 & 2 octobre à Quimperlé.
- Juge de ligne, 4 formations planifiées d'ici à décembre : 8 octobre sur ICN FIB, 29 octobre sur tournoi National FIB, 12 novembre sur ICN Guichen, 3 décembre sur tournoi National Fougères.
- Juge-arbitre, GEO les 15 & 16 octobre à Ploufragan, et JALA les 5 & 6 novembre à Ploufragan.

Suite à la démission du responsable, effective au 2 octobre, Philippe VARIN prend sous sa responsabilité cette commission.

-> Tournois

Le responsable de la commission, Michel VANLANDE, absent a transmis les éléments suivants :

- 72 demandes de tournois privés acceptées
- 30 demandes d'interclubs
- 28 demandes renvoyées en demande de compléments
- 10 demandes annulées par les clubs

- 2 demandes refusées
- 1064 mails Poona reçus.

Suite à la démission du responsable, c'est Christophe MILLET qui prendra attache de cette commission.

-> Interclubs

Après une journée de pré-nationale sans encombre, le démarrage de la saison de régionale est prévu dans les prochaines semaines.

IV. Vote sur les règlements régionaux 2022-2023 de la commission vétérans

Absent, Thierry QUÉRÉ, responsable de la commission Vétérans, a transmis les règlements mis à jour et réactualisés.

Les règlements sont adoptés à l'unanimité.

V. Election Vice-Président(e) Secteur Sportif

Suite à la démission, effective au 2 octobre 2022 de Michel VANLANDE, Océane COQUIO se propose pour reprendre le secteur.

Océane COQUIO est élue à l'unanimité.

VI. Questions diverses

Sans questions diverses.

VIII. Prochaine Réunion du Conseil d'Administration

La prochaine réunion du Conseil d'administration est programmée en visioconférence à la date du mardi 8 novembre à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 12h42.

Christophe MILLET
Président



Hélène JOUANNET-REISENBURSCH
Secrétaire De Séance

